

Volets 34 n'est pas près de tirer le rideau!

Depuis octobre, les salarié·es de Volets 34 sont officiellement aux commandes de leur entreprise, que son fondateur leur a transmis en Scop.

« Une fierté immense », c'est le sentiment qu'éprouve Audrey Savelli, la comptable désormais aussi présidente - de Volets 34, fabricant de volets roulants pour les professionnels à Vendargues. Une fierté qu'elle partage avec la directrice commerciale, le commercial, et les deux chefs d'atelier : à eux cinq, ils ont repris sous forme coopérative l'entreprise créée en 2008 par François Tabet. La transition commence il y a deux ans. « À 56 ans, j'avais envie de faire autre chose, explique le fondateur et ancien gérant. Un confrère était intéressé pour racheter, mais j'ai préféré proposer d'abord aux employés. J'avais conscience que mon entreprise s'était consolidée grâce à eux. » Celui qui a commencé magasinier, sait aussi qu'« on ne naît pas chef d'entreprise : on le devient. Et si on est sérieux et qu'on bosse, on y arrive ». Il n'aura fallu que



Cinq associé·es ont repris l'entreprise de fabrication de volets roulants pour professionnels, dans laquelle ils travaillent depuis plusieurs années. ©Volets34

deux ans pour que les futurs associés en fassent la preuve.

« On était un peu incrédules au départ, se rappelle Audrey. On ne pensait pas que c'était à notre portée. » Mais ils n'avaient pas non plus envie d'être rachetés par un investisseur, qui ne maintiendrait peut-être ni les quinze emplois, ni l'activité qu'ils génèrent (un peu plus de trois millions de chiffres d'affaires par an). « Quand on a compris que c'était faisable, on s'est lancé. Monsieur Tabet nous a fait confiance et nous a laissé le temps de monter notre projet. » Le temps de comprendre et s'approprier les spécificités du statut de société coopérative et participative (Scop), de prendre progressivement les rênes et surtout, de trouver les fonds nécessaires au rachat. « On savait qu'on ne pouvait pas réunir une telle somme. » France active Airdie et Socoden (outil financier du mouvement coopératif), sont venus compléter les prêts conséquents octroyés par le Crédit coopératif et la Banque publique d'investissement, en partie garantis par Somudimec, société de financement spécialisée dans l'industrie. « L'expertise de l'Union régionale des Scop et des Scic dans la transmission d'entreprise saine, a permis d'accompagner au mieux les différentes étapes », ajoute Audrey. Une des prochaines consistera à ouvrir le capital à d'autres membres de l'équipe.

L'aventure entamée seul, se poursuit à présent sereinement à plusieurs, grâce à cette transition en douceur qui a aussi rassuré clients et fournisseurs.

Volets 34 155 avenue des Bigos 34 740 Vendargues volets34.fr

Contacts presse

Aurélie Mexandeau // amexandeau@scop.coop // 06 40 15 77 02 Marion Danton // mdanton@scop.coop // 04 67 06 07 58



